

campagnes n'oublent pas leurs frères de Québec qui ont été si cruellement éprouvés par l'incendie du 14 septembre. Des secours abondants arrivent tous les jours, et mettent les comités en moyen de soulager les besoins les plus pressants. La mère-patrie, l'Angleterre s'est aussi sentie émue à la nouvelle de ce désastre, et déjà elle a transmis au maire de Québec, pour le soulagement des malheureuses victimes, plusieurs milliers de louis. Nos voisins des Etats-Unis ont aussi entendu les cris de douleur qui se sont échappés des faubourgs de St. Roch et de St. Sauveur, et déjà des sommes assez fortes ont été envoyées de différentes villes. Les canadiens-français qui vivent au milieu du peuple américain, ont aussi fait des efforts dignes d'éloges pour venir en aide à leurs parents et amis du Canada.

À la vue de ces aumônes qui nous viennent de toute part, nous avons grand sujet de nous réjouir, car elles nous forcent d'avouer que si le mal règne aujourd'hui en souverain sur la terre, la charité n'en est pas encore entièrement exclue et, si la charité couvre la multitude des péchés, ne devons-nous pas encore espérer pour le salut du genre humain.

Il vient de se faire à Québec une découverte qui intéresse tous les habitants du Canada. Depuis déjà assez longtemps, MM. les abbés Laverdière et Casgrain faisaient des recherches actives pour découvrir le tombeau de Champlain, fondateur de Québec. Leurs généreux efforts viennent, paraît-il, d'être couronnés d'un plein succès, et, il y a quelques jours, ils ont pu contempler, tous deux, le tombeau qui était l'objet de leurs recherches. Mais avant d'arriver à cet heureux dénouement, se guidant sur l'histoire qui dit que Champlain fut enterré dans sa propre chapelle et s'appuyant sur une ancienne tradition, qui laisse croire que cette chapelle se trouvait être aux environs de la place d'armes, vis-à-vis de la cathédrale anglaise, ces messieurs durent faire bien des démarches infructueuses et inutiles avant d'arriver à la découverte qu'ils avaient en vue.

Des anciens manuscrits qui se trouvent dans les registres de la fabrique de Québec étant tombés sous la main de M. Casgrain, ce monsieur crut y découvrir que ce n'était pas à la haute ville qu'il fallait chercher les précieux restes de Champlain. Puis examinant plus attentivement ces manuscrits, les interprétant de concert avec M. Laverdière, la vérité, qui y était pour ainsi dire enfouie, se fit jour peu à peu, et à l'aide de ce guide nouveau, ces Messieurs descendirent l'escalier de la Basse-Ville, et sans aller plus loin, levèrent une trappe et pénétrèrent dans un caveau où se trouve encore les restes d'une voûte et des débris de murs sur lesquels se trouvent des inscriptions qui indiquent que c'est bien là qu'ont été déposés les restes mortels du fondateur de Québec.

Ces MM. nous feront bientôt connaître le résultat de leurs travaux archéologiques.

Ces deux prêtres qui, avant ce jour, ont déjà tant fait pour procurer la gloire de leur pays, méritent un nouveau tribut de reconnaissance pour les démarches, les recherches qu'ils ont faites avec tant de persévérance.

La postérité devra bénir ces deux noms, quand elle apprendra que c'est à leur science, à leur travail et à leur esprit de sacrifice qu'elle doit de connaître le coin de terre où a reposé le corps de l'immortel Champlain.

Maintenant, tournons nos regards vers le centre de la catholicité, et prêtons une oreille attentive aux paroles solennelles qui viennent de tomber des lèvres du Grand Pontife qui, aujourd'hui, gouverne l'Eglise du Christ. Le 30 du mois d'octobre, l'auguste Pie IX, en vue des événements qui se préparent, a prononcé, en présence du Sacré Collège, deux allocutions qui ont été accueillies par les vrais catholiques, avec le plus profond respect, et par le parti de l'impiété et de la révolution, avec un mécontentement qui tient de la rage. L'espace nous manque pour publier ces précieux documents, et nous nous contenterons d'en donner une courte analyse :

Le Souverain Pontife commence par déplorer les actes de persécutions commis par le gouvernement italien contre l'Eglise; ensuite, il renouvelle ses protestations contre l'invasion des provinces pontificales, et contre le projet de la révolution de faire de Rome la capitale du nouveau royaume; puis, enfin, il déclare hautement qu'il est prêt à souffrir la mort pour soutenir les droits sacrés du Saint-Siège, et à chercher, s'il le faut, dans un autre pays, la sécurité nécessaire pour exercer convenablement son ministère apostolique.

Dans sa seconde allocution, le saint Père élève la voix pour condamner de nouveau, au nom de la justice, au nom du Concordat conclut en 1848 entre le Saint-Siège et le Gouvernement de l'Empereur de Russie, les persécutions dont les sujets catholiques de l'empire russe sont en ce moment victimes, particulièrement en Pologne.

L'auguste Pontife proteste donc, à la fois, contre les empiètements du despotisme et contre les violences de la révolution, sans s'inquiéter de la faveur des uns et des vengeances des autres.

Pie IX vient de faire preuve d'une grandeur d'âme qu'il est difficile d'atteindre, et par l'acte de sainte hardiesse qu'il vient d'accomplir, il mérite que tous ses enfants se pressent autour de sa personne sacrée avec plus d'affection et de dévouement que jamais. En effet, voyez-le : il est presque sans territoire et sans ressources, il est menacé de perdre son sceptre et sa couronne d'un instant à l'autre, des ennemis, des conspirateurs nombreux l'entourent de toute part, les puissances de la terre l'abandonnent; et c'est pendant cet instant si plein de dangers qu'il reproche à l'empereur de Russie de manquer à la foi jurée et de persécuter l'Eglise, qu'il rappelle au roi de l'Italie et à son gouvernement les censures qui pèsent sur eux et les malheurs qui les attendent, s'ils continuent de faire la guerre à l'Oint du Seigneur.

Pie IX, en père plein de tendresse pour ses enfants, termine sa première allocution par des paroles capables d'attendrir les cœurs les plus endurcis. Il conjure son peuple italien de revenir de ses égarements,